

- FICHE BONNE PRATIQUE -

L'ANDZOA, UNE AGENCE NATIONALE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES OASIS ET DE L'ARGANERAIE

Les oasis du Maroc occupent environ 80000 hectares. Elles jouent un rôle prépondérant dans le système territorial, géographique et écologique du Royaume en plus de leur importance dans le développement économique local et national, ce qui en fait une source de vie, en particulier dans les régions est et sud-est. Elles se répartissent d'Est en Ouest au Sud de l'Anti-Atlas. Les régions concernées couvrent environ 15% du territoire. Au Maroc, une agence dédiée au développement de ces régions a été créée afin d'assurer la cohérence entre les différents secteurs productifs.



L'oasis est un milieu qui se caractérise par une diversité de secteurs à savoir l'agriculture, les mines, l'artisanat, l'eau... tous en interaction. C'est un système qui nécessite une coordination entre les acteurs concernés pour assurer un développement cohérent et durable du territoire. L'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA) a ainsi été créée en 2010 sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des eaux et forêts. L'ANDZOA est en charge de favoriser la synergie entre les secteurs constitutifs du système oasien conformément à un programme préétabli de développement global et intégré des zones d'intervention. Le domaine d'intervention de l'agence comprend des régions arides et semi-arides du sud oriental oasien, ainsi que les régions de l'arganier dans le Moyen Atlas.

Même si elle s'inspire des autres agences nationales dont l'objectif est le développement des infrastructures, l'ANDZOA constitue une nouveauté de par sa mission et son fonctionnement. En effet, elle cherche à favoriser un développement durable d'un point de vue économique, social, culturel, environnemental et humain conformément aux orientations et stratégies décidées et identifiées en coordination avec les institutions publiques, privées, les ONGs, les conseils élus et les organismes concernés.

OBJECTIF DE L'EXPÉRIENCE

Garantir un développement intégré du territoire national oasien à travers la création d'une agence dédiée à renforcer la cohérence des différentes politiques sectorielles concernées.

UNE ORGANISATION NOUVELLE FAVORISANT LA TRANSVERSALITÉ

L'oasis est un écosystème particulier vulnérable, caractérisé par des richesses mais soumis à des conditions climatiques sévères et qui connaît un retard au niveau des indicateurs socioéconomiques.

intégrée les écosystèmes oasiens du Maroc.

L'Agence intervient en coordination avec les autorités gouvernementales, les corps élus et les organismes concernés.

L'ANDZOA s'attelle depuis sa création à sauvegarder et à développer de manière

Ce mode d'intervention se retrouve dans le caractère transversal de son conseil d'administration administré par le



- L'organisation des campagnes de communication, de sensibilisation et d'information en faveur des investisseurs

et des différents intervenants pour la réalisation des programmes de développement de ces zones.

UNE SPÉCIFICITÉ OASIENNE

En tant qu'Agence dédiée aux zones oasiennes, l'ANDZOA a mis en place un plan de développement spécifique et établi des missions en lien direct avec la problématique oasienne. Ainsi elle est également en charge de :

- Veiller à la préservation, à la protection et au développement des oasis, notamment par la mise en place de projets socio-économiques ;
- Veiller, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, à la préservation, à la protection et au développement du palmier dattier (*Phoenix dactylifera*) pour l'amélioration quantitative et qualitative de la production ;
- Encourager l'investissement agricole et la structuration de la chaîne de production, de commercialisation et de valorisation des produits du palmier dattier, notamment dans le cadre de partenariat avec les différents intervenants ;

- Encourager la rationalisation de la gestion des ressources en eau et leur valorisation, et lutter contre la désertification et l'ensablement ;

- Encourager la recherche scientifique relative à la protection et au développement du palmier dattier et à la valorisation de ses produits, ainsi qu'aux écosystèmes des oasis, et veiller à la mise en place d'un système de prévision des risques et de l'impact des changements climatiques sur ces zones et leur environnement ;

- Mettre en place des instruments nécessaires pour, l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets réalisés, en coordination et en collaboration avec l'autorité gouvernementale de tutelle, notamment dans les domaines de l'aménagement hydro-agricole des zones précitées, l'extension des plantations du palmier dattier et le développement des autres espèces végétales et du cheptel adaptés aux écosystèmes oasiens.

LES PARTENAIRES

L'ANDZOA a développé des partenariats avec la majorité des acteurs de la région de Drâa Tafilalet à savoir :

- 65% des communes territoriales
- 100% des conseils provinciaux
- 70% des secteurs de l'Etat
- 100% des chambres d'agriculture
- 121 ONG
- 35 coopératives.

Des institutions internationales telles que le PNUD, la FAO, ENABEL ou encore la GIZ

Pour la réalisation de ses objectifs l'agence adopte le principe « Faire, faire ». En tant qu'Agence dédiée aux oasis, elle peut ne pas atteindre les objectifs fixés toute seule. Il faut pour cela l'intervention et l'implication de tous les acteurs et partenaires.

LES LEÇONS TIRÉES

Les besoins du territoire sont énormes et nécessitent un engagement sur la durée. Dès le départ, l'étendue de la zone d'action a mis en lumière des moyens humains limités. De la même manière, l'articulation avec l'ensemble des acteurs institutionnels a demandé du temps.

Malgré cela, l'ANDZOA a su tracer un chemin bien défini pour garantir l'équité territoriale avec la contribution des services extérieurs compétents de l'Etat.

Elle permet aujourd'hui d'identifier les pistes d'intervention nécessaires à l'amélioration des indicateurs sociaux-économiques pour le développement durable et intégré de la région. La réalisation des projets se fait d'ailleurs selon la priorité des besoins identifiés dans ce cadre. Les bailleurs de fonds font aujourd'hui confiance à l'ANDZOA et ainsi facilité son action.





RÉSULTATS - PERSPECTIVES

◆ Contact

Hafidi Brahim, directeur de l'Agence, contact@andzoa.ma

La volonté et la décision au plus haut niveau sont un élément essentiel pour ce type d'initiative. La création de l'ANDZOA s'est inscrite dans un processus engagé par le Royaume du Maroc depuis 2005 avec la création de la zone de biosphère UNESCO. Ainsi, l'élaboration de diagnostics préalables et la définition d'une feuille de route ont constitué des éléments nécessaires à sa bonne mise en œuvre.

Les efforts déployés ont permis d'avancer dans la réalisation des objectifs fixés et de renforcer la coordination entre les acteurs et porteurs de projet indispensable à un développement intégré. In fine, les projets qui s'installent dans les zones oasiennes sont créateurs d'emploi et de richesses pour la région. Ils contribuent à un développement durable favorable aux populations oasiennes. L'intervention de l'ANDZOA a contribué à l'amélioration des indicateurs socioéconomiques qui ont dépassé la moyenne nationale, mais également renforcé la mobilisation et la coopération internationale dans la région.

Finalement l'ANDZOA est devenue une plate-forme incontournable dans les zones oasiennes pour les investissements et réalisations d'envergure.

L'un des enjeux forts pour l'Agence est le renforcement de l'équité territoriale avec une meilleure répartition des projets et des fonds sur la zone d'intervention.

Dans ce sens, l'ANDZOA souhaite renforcer sa veille stratégique sur les oasis mais également l'articulation des différentes stratégies sectorielles sur le territoire.

Elle travaille également à la mobilisation des bailleurs internationaux. Pour cela, à l'occasion de la COP22 à Marrakech, le Royaume du Maroc via l'ANDZOA a lancé « l'initiative oasis durable ». Cette initiative doit favoriser la mise en œuvre d'actions concertées, partagées et appropriées de promotion de la durabilité des oasis du monde. Elle a comme objectifs :

- Une meilleure reconnaissance du caractère unique et de la vulnérabilité des oasis ;
- La mise en œuvre d'actions pour préserver le patrimoine oasien notamment sa biodiversité et son système humain ;
- La valorisation des potentialités économiques des oasis dans une vision de développement durable.

Pour conclure, l'Agence est un outil unique et indispensable pour le développement des zones oasiennes au Maroc ainsi que pour une mobilisation croissante d'un point de vue international. Dans cette situation, une plus grande articulation avec la société civile et les acteurs oasiens devrait constituer un atout pour l'avenir.



Rédaction : Soukaina Allaoui, Mohamed Elouali, Lahcen Kabiri, Ahmed Jaakou (AOFEP)
Coordination : Jean-Baptiste Cheneval (CARI)
Mise en page : Géraldine Allemand et Estelle De Marco (CARI)
Production et copyright CARI 2018